

Commission technique – CODEP36 FFESSM Compte rendu de réunion du 24/10/2023

Présents :

- Sébastien ROGALA : Président de la commission technique, MF2 CS Châteauroux
- Maurice GORET : Président du CODEP 36, IN Bulles Plongée
- Catherine CHERET : Présidente du club d'Issoudun, IR Bulles Plongée
- Jean-Pierre CHATEIGNER : Président du club de Chatillon
- Aurélie GOUIN : Présidente du club d'Argenton sur Creuse
- Benoit BARTHOUT : E2, Club d'Argenton

Absents :

- Simon COLLIN, MF1 CS Châteauroux, Référent TIV
- Jean François ROSIER, E4 CS Châteauroux
- Vincent VALLET, Président du club de Le Blanc
- Pascal CHERET, MF1-TSI Bulles Plongée

Le président ouvre la séance et remercie les participants.

1. Recensement des besoins :

Il est fait un tour de table afin de pouvoir identifier les besoins et formations en cours

Club	Initiateur – E1	GPN4	MF1	RIFAP	Recyclage RIFAP	TIV	Recyclage TIV
ARGENTON S/ Creuse	2	(1)	1 (stage initial pas encore fait)	0	0	(1)	0
CHATEAUROUX	3	0	1 + 1 (en cours de passage des modules 6/20 et 20/40))	15	?	0	0
CHATILLON	(2)	0	0	10	4	1	2
ISSOUDUN	4	1	(1)	1	10	2	0
LE BLANC	?	?	?	?	?	?	?
TOTAL	9 + (2)	1 + (1)	1 + (2)	26	14	3 +(1)	2

2. Retour sur le stage initial initiateur du CODEP 36 FFESSM :

Le stage initial initiateur du CODEP 36 FFESSM a eu lieu les 02 et 03 septembre 2023.

Celui-ci a été réalisé à Issoudun, dans une salle mise à disposition par le club Bulles plongée.

Il a réuni 8 stagiaires provenant des clubs suivants :

- 4 stagiaires du club Bulles Plongée
- 2 stagiaires du club Subaquatique de Châteauroux
- 2 stagiaires du club US Argenton Subaquatique

Le stage a été conduit par Sébastien ROGALA et il a été assisté de Maurice GORET, Catherine CHERET et Pascal CHERET.

L'ensemble des participants ont été satisfait du stage proposé.

3. Formation Initiateur - Propositions :

Le président propose que le CODEP 36 FFESSM réalise des sessions mutualisant les moyens à un rythme d'une séance par trimestre. Ces séances pouvant être réalisées sur les piscines des clubs du département et à la carrière du Pont des Piles.

Après avoir fait un tour de table, cette proposition est validée à l'unanimité.

Il est acté les dates suivantes pour les actions dans l'eau :

- 04/12/2023 à 20h00 à la piscine de Châteauroux
- 08/02/2024 à 19h30 à la piscine d'Argenton sur Creuse
- 03/04/2024 à 19h00 à la piscine de Chatillon
- 01/06/2024 à 12h00 au Pont des piles avec un repas en commun le midi

Maurice GORET propose qu'il soit également réalisé des séances en Visio et propose notamment de présenter un cours sur « La pédagogie de la découverte ». Ce cours se tiendra le 07/11/2023, Maurice diffusera le lien aux stagiaires E1 inscrits sur le site VP Dive.

Il est également précisé que Jean-François ROSIER réalise des séances de pédagogie organisationnelle en Visio avec les stagiaires de Châteauroux. Il va être proposé d'élargir à l'ensemble des stagiaires du CODEP.

Catherine CHERET précise que les mercredis sont à éviter pour avoir la participation des stagiaires d'Issoudun.

Maurice GORET fait remarquer que certains stagiaires ne sont pas sur le VP DIVE. Sébastien ROGALA se charge de faire les invitations aux stagiaires manquants.

4. Tour de table :

- Formation RIFAP à CHATILLON :

Maurice GORET reviens sur les besoins RIFAP exprimés par Jean Pierre CHATEIGNER.

Jean-Pierre CHATEIGNER doit faire le point sur les disponibilités des candidats, pour pouvoir organiser la session.

Maurice GORET précise que cette formation à une durée de 14h, une partie est réalisée en salle, et qu'il est souhaitable qu'elle soit faite en milieu naturel.

Il est également évoqué les besoins en matériel (1 mannequin pour 3), Jean Pierre CHATEIGNER doit voir pour l'obtenir.

- Aurélie GOUIN précise que le club d'Argenton est en difficulté car ils n'ont pas de MF1 et que la capacité de formation est impactée.

Maurice GORET indique qu'il est possible de s'organiser notamment lors des sorties au Pont des piles pour que le moniteur d'Issoudun réalise la DP de la séance d'Argenton et ainsi permettre aux E2 du club de faire les séances de péda.

La prochaine réunion de la commission technique est prévue fin janvier, elle sera proposée en fonction de la réunion CTR afin de pouvoir transmettre les actualités de la CTR.

La séance est clôturée vers 21h15 après avoir épuisé l'ordre du jour.